

Sensibilisation et formation

Organisation d'actions et d'événements... à destination des habitants

- Le Séminaire métropolitain des Conseils Municipaux des Enfants le 15 octobre 2022. Cette action est inscrite dans l'Atlas Métropolitain de la Biodiversité en cours de constitution.
- Heillecourt ma ville nature les 21 et 22 mai 2022 avec la participation de différents intervenants dans le domaine des économies d'énergie et de défense de l'environnement, de la diffusion des éco gestes.
- Informations sur la gestion des déchets dans l'Écho du Tri de la Métropole.
- Interventions dans les écoles du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux.

Organisation d'actions et d'événements... à destination des personnels techniques et des élus

- Organisation d'actions par Fredon Lorraine pour pallier la suppression des produits phytosanitaires.
- Dans les petits gestes au quotidien, une attention particulière est demandée sur l'utilisation rationnelle de l'eau, des désinfectants.

Heillecourt

Ma commune en ... transition écologique

Préservation de la nature



Protection de la Biodiversité



Préservation des ressources en eau



Sensibilisation et formation

Depuis de nombreuses années, la ville de Heillecourt est impliquée dans une démarche de Développement Durable, à savoir, rechercher un juste équilibre entre :

- une politique de l'habitat intégrant le Plan Local de l'Habitat du Grand Nancy avec un objectif de 1000 logements/an, nouveaux et/ou réhabilités,
- un développement économique nécessaire à la création d'emplois, à la production de richesses locales, au développement des circuits courts,
- la qualité environnementale et la protection de ressources naturelles.

métropole GrandNancy

MHDD

État Vert

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

floraïne

FLORE

ENSAIA

AGENCE DE L'EAU RHODANO-ALPINE

SENS & Paysage

Plus d'infos : www.heillecourt.fr



Ville de Heillecourt

Les actions menées par la ville



Deux décisions importantes contribuent aujourd'hui à la protection de la qualité environnementale :

- le choix de la préservation d'un espace de respiration central de 20 hectares autour duquel s'est faite l'extension de l'urbanisation de la ville dans les années 70 ;
- la suppression de l'emprise réservée de la voie de liaison intercommunale (VLI) qui aurait coupé la ville en deux parties en longeant le parc de l'Embanie, de Vandœuvre à Laneuveville. Cette suppression a été validée en 2008.

En 2007, la ville de Heillecourt signe la charte Nicolas Hulot. C'est une des premières villes de la région à adhérer à cette charte qui vise à adopter les « bons gestes » dans le domaine de l'Écologie et de la protection de la planète.

En 2018, la ville voit son engagement

consacré : Heillecourt fait partie des 147 villes de France labellisées au niveau national « ville nature » au concours « Capitale Française de la Biodiversité », la Métropole du Grand Nancy se classant deuxième cette année-là.



Préservation des ressources en eau

- **Intégration de la végétalisation dans les réaménagements de nos espaces publics** : Choix de plantes vivaces plus résistantes à la sécheresse et d'essences d'arbre adaptées, fleurissement raisonné, paillage.
- **Lutte contre l'imperméabilisation des sols** pour permettre une infiltration des eaux de pluie vers les nappes phréatiques et non pas dans les réseaux d'eau usées : désimperméabilisation des cours d'écoles.
- **Respect des zones humides** identifiées dans le cadre de la constitution du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et donc non constructibles pour éviter les inondations par ruissellement.
- **Récupération des eaux pluviales** : en 2022, installation d'une cuve enterrée de 120 m³ pour l'arrosage des jardins communaux.
- **Limitation de l'évaporation** par un respect de la végétation au pieds des arbres et paillage avec récupération des bois morts broyés.



Protection de la Biodiversité



- **Protection ou rétablissement des couloirs écologiques** par l'intégration dans le futur Plan Local d'Urbanisme du Grand Nancy, des trames vertes et bleues, à savoir, les continuités végétales et aquatiques. (parc Embanie et sillon du Fonteno).
- **Préservation de l'alignement de nos saules têtards**, un des plus long de la région. A savoir que s'ils ont parfois un aspect « morts », ce sont de formidables réservoirs de biodiversité.
- **Valorisation des 100 jardins communaux** en cœur de la ville.
- **Replantation de haies végétales** le long des jardins communaux en partenariat avec la Métropole et la Région Grand Est.
- **Gestion des arbres communaux** au sein du parc de l'Embanie. Une attention particulière est portée sur la préservation des habitats pour la faune telle que les insectes, les chiroptères, les oiseaux, écureuils. De plus, les arbres abattus sont remplacés par des essences adaptées : moins consommatrices en eau, résistantes à la chaleur, non ou peu allergisantes.
- **Plan de gestion du patrimoine arboré métropolitain**, pluri annuel et suivi communal : élagage ou abatage parfois d'essences vieilles,

lissantes, taille des saules en forme « têtard » notamment le long du bois des fourneaux.

- **Réhabilitation de l'étang du parc de l'Embanie.**

Sa vidange avec la requalification des berges en 2018 a permis :

- la pérennisation de la végétation locale et le développement de nouvelles espèces végétales,
- le réempoisonnement de l'étang avec des espèces locales en concertation avec la Fédération Départementale de pêche,
- la lutte contre les espèces invasives comme les tortues de Floride.
- **Préservation des espaces agricoles périurbains** pour lutter contre l'étalement urbain, en concertation avec la Métropole.
- **Mise en place d'une gestion différenciée** des espaces verts et d'un éco pâturage sur les bassins de rétention.
- **Lutte contre le gaspillage et la production de déchets** par une information régulière sur l'importance du tri et du compostage (l'Echo du tri et distribution de compost).
- **Prolongation de la durée de vie des objets** : des Repairs café sont proposés chaque mois, le deuxième mercredi, à la Maison du Temps Libre.

